

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



Le budget français bientôt sous surveillance européenne

Dès l'automne, la loi de finances de chaque État de la zone euro sera étudiée par Bruxelles, qui pourra en demander la révision.

La Une du Figaro de ce mardi 26 juin.

“Rien n'est joué”

Que de précautions, de prudence de la part du gouvernement qui prépare un collectif budgétaire pour cette année et son projet de budget pour l'an prochain. Il nie toute « rigueur », mais annonce des « efforts ». Et encore, des « efforts » dans la « justice », « partagés » (Jean-Marc Ayrault), qui ne « touchent pas les classes moyennes » (François Hollande).

Au même moment, à la Une du Figaro ce mardi 26 juin : « Le budget français bientôt sous surveillance européenne ». Le journal ajoute que « dès l'automne, la loi de finances de chaque État de la zone euro sera étudiée par Bruxelles, qui pourra en demander la révision. » Il s'agit, en l'occurrence, de deux projets de règlements européens en cours d'examen à Bruxelles. S'ils étaient adoptés, ils s'appliqueraient directement, sans procédure de transposition ni de ratification dans les États membres ! Ces règlements, dans l'esprit sinon dans la lettre, reprennent le traité TSCG signé à Bruxelles le 2 mars dernier. Et le gouvernement est muet sur la question, à la veille du sommet européen qui s'ouvre le 28 juin à Bruxelles ! Or le TSCG, c'est la situation grecque étendue à toute l'Europe ! C'est une remise en cause, sans précédent depuis le traité de Maastricht, de la souveraineté budgétaire des États, mis sous tutelle permanente de la Commission européenne et du FMI. François Hollande affirme avoir arraché à l'Allemagne un plan de « croissance ». Mais le traité TSCG ? Le ratifiera-t-il ou non ? La France et les autres pays seront-ils mis sous tutelle d'un traité niant toute souveraineté des peuples ? Convaincu que « rien n'est joué », le POI vient de lancer un nouvel appel à l'unité pour la non-ratification du traité.

Yan Legoff

Réuni les 23 et 24 juin, le conseil fédéral national du POI a décidé de s'adresser une nouvelle fois aux partis se réclamant du mouvement ouvrier et de la démocratie pour leur proposer une action commune pour empêcher la ratification du traité européen TSCG, un « Super-Maastricht ».

Le POI s'adresse aux autres partis : “Agissons en commun contre la ratification du traité européen TSCG”

APPEL

Aux partis se réclamant du mouvement ouvrier et de la démocratie (extraits)

Chers camarades (...), il s'agit de vous soumettre une proposition de rencontre, dans les plus brefs délais, avec un seul objectif : agir en commun, dans l'unité, contre la ratification par la France du traité TSCG signé le 2 mars dernier à Bruxelles par les chefs d'Etat et de gouvernement de vingt-cinq pays, dont Sarkozy et Merkel (...). Sur la question de l'Union européenne, nos partis et organisations politiques ont des positions différentes les uns des autres : c'est la démocratie. Mais — dans le respect des positions politiques de chacun — il est à nos yeux urgent de rassembler nos forces sur un point unique, sans aucun préalable : le refus de la ratification du traité TSCG. Nous savons que des initiatives autres que la nôtre ont été prises. Nous-mêmes avons évoqué la possibilité d'une manifestation nationale. Rien ne s'oppose à rien dès lors que l'on est d'accord pour agir en commun contre la ratification.

“L'ancien président de la République portugaise, Mario Soares, n'a-t-il pas lui-même déclaré : “Aucun député socialiste, aucun socialiste ne peut ratifier cela !” ?”

(Extrait de la lettre du POI aux partis)

Il y a urgence. Au-delà du Conseil européen des 28 et 29 juin, le calendrier va se préciser. S'engager sur la voie de la ratification serait tourner le dos aux aspirations de la majorité, ce serait se rendre prisonnier d'un carcan qui s'oppose à toute possibilité de défendre les intérêts du peuple. En revanche, nous savons que l'unité réalisée entre toutes les forces attachées à s'y opposer peut conduire à empêcher ce véritable coup porté à la démocratie, à la souveraineté et aux droits ouvriers et démocratiques. Rien n'est joué. Nous voyons déjà en Allemagne le président du puissant syndicat Ver.di et celui du syndicat des enseignants s'adresser aux députés du Bundestag pour leur dire : ne ratifiez pas ce traité. Nous enregistrons dans notre propre pays les nombreuses positions qui vont dans ce sens (...). Rien n'est joué. Tout est possible. Unissons nos forces pour empêcher la ratification du traité TSCG. Nous vous proposons de nous rencontrer au plus vite pour en débattre.

Paris, le 24 juin 2012
Les secrétaires nationaux du POI
Claude JENET, Daniel GLUCKSTEIN,
Gérard SCHIVARDI, Jean MARKUN ■

Le POI écrit à François Hollande

Monsieur le Président de la République, le Parti ouvrier indépendant a pris l'initiative d'une campagne nationale contre la ratification du TSCG signé le 2 mars dernier par M^{me} Angela Merkel et votre prédécesseur, M. Sarkozy. A ce jour, plus de 60 000 de nos concitoyens ont signé cet appel et commencé à s'organiser pour faire porter cette exigence à une échelle plus grande. Voilà pourquoi nous vous demandons de nous recevoir pour vous faire connaître les raisons qui sont celles de ces 60 000 travailleurs, jeunes et militants de toutes tendances qui vous appellent à ne pas vous engager sur la voie de la ratification de ce traité. Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre considération.

Paris, le 24 juin 2012
Les secrétaires nationaux
Claude JENET, Gérard SCHIVARDI,
Jean MARKUN, Daniel GLUCKSTEIN ■

RAPPEL

La procédure de ratification

Comme tout traité international, le TSCG, pour être ratifié, doit avoir été approuvé tant par l'Assemblée nationale que par le Sénat (la gauche est désormais majoritaire dans les deux chambres). Si le traité modifie la Constitution, une autre étape est nécessaire : le Congrès (réunion commune des députés et sénateurs, où une majorité de 60 % est nécessaire) ou encore le référendum. Précisons enfin que le président de la République peut aussi décider de ne pas engager du tout de procédure de ratification. ■

D'autres initiatives...

Comme il est dit dans la lettre du POI, d'autres initiatives ont été prises par d'autres organisations. La démarche du POI est claire : « Rien ne s'oppose à rien dès lors que l'on est d'accord pour agir en commun contre la ratification. » Signalons que la Fondation Copernic vient de lancer un appel intitulé « Lettre ouverte à François Hollande. Non au “pacte budgétaire”, pas d'Europe sans citoyens ». Il est contresigné notamment par des responsables du PCF, du Parti de gauche, du NPA et des syndicalistes.

Mais, tout en dénonçant le TSCG, ce texte n'exige pas du gouvernement et des députés et sénateurs, comme ils en ont le pouvoir, qu'ils ne ratifient pas le traité : il demande à François Hollande d'organiser « un référendum pour mettre en débat le traité européen ». Signalons aussi que le Mouvement politique d'éducation populaire (M'PEP), présidé par Jacques Nikonoff, a, lui, choisi, lors de son récent congrès, de lancer un appel à la non-ratification du TSCG.

Y. L. ■

Le gouvernement renonce au "coup de pouce" significatif annoncé sur le Smic

Yan Legoff

Le salaire minimum, actuellement à 1 100 euros, ne sera revalorisé que de 2 % au 1^{er} juillet, a annoncé le ministre du Travail, Michel Sapin, mardi 26 juin. Compte tenu de l'augmentation des prix (1,4 % officiellement) intervenue depuis la dernière revalorisation, le « coup de pouce » ne sera que de 0,6 %. La décision concerne 2,5 millions de salariés qui survivent avec le Smic, dont le montant est actuellement d'à peine 1 100 euros net. Et encore : pour un plein temps. De nombreux salariés au Smic (des femmes, en très grande majorité) subissent des temps partiels imposés, avec des salaires mensuels bien inférieurs.

MÊME PAS LE PRIX D'UNE BAGUETTE

Au final, l'augmentation au 1^{er} juillet ne représentera que quelque 22 euros par mois, soit 73 centimes par jour. Même pas le prix d'une baguette ! Dans ses recommandations à la France, le



Photo AFP

30 mai dernier, la Commission européenne avait enjoint le gouvernement à peine entré en fonction de « veiller à ce que toute évolution du salaire minimum favorise la compétitivité ».

En clair : ne pas accorder de coup de pouce. ■

RÉACTIONS SYNDICALES



"UN PREMIER SIGNE NÉGATIF"

Une hausse du Smic de 2 à 2,4 %, « ce serait insuffisant », « un premier signe négatif » et « un premier faux pas », a déclaré lundi 25 juin sur France Inter le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly « On ne peut pas annoncer pendant une campagne "on va faire un coup de pouce" et faire un coup de pouce qui serait en fait, selon la manière dont on calcule, entre 0,1 et 0,4 % » si l'on enlève la part correspondant à l'augmentation obligatoire suivant l'inflation, estime J.-C. Mailly.

FO, a-t-il répété « aurait aimé 5 % ». Si cette attente est déçue, « on protestera » et cela « va alimenter une grogne », a-t-il annoncé.



"UNE AUGMENTATION NÉGLIGEABLE"

« On souhaiterait une augmentation conséquente du Smic », a déclaré sur

France Info, le 22 juin, Marie-Josée Kotlicki, membre de la commission exécutive confédérale de la CGT, ajoutant : « On serait déçu d'un coup de pouce qui serait, franchement, négligeable (...). On aurait espéré une revalorisation (à hauteur) du double de ce qui est annoncé. »



LA CFDT "APPROUVE" ...

Dans une interview à Paris Match (23 juin), le secrétaire général de la CFDT a déclaré que les revendications de la CGT et de FO étaient « inatteignables ». Dans un tract national du 11 juin reproduit sur son site internet, la centrale déclare : « Le gouvernement a annoncé l'augmentation du Smic (...). La CFDT approuve ». Et d'expliquer que cette revalorisation « sera forcément limitée parce que les entreprises sont confrontées à des difficultés qui mettent l'emploi en danger » et « parce que la facture pour les finances publiques (...) est trop élevée ». ■

BUDGET

A la veille du sommet européen, silence gouvernemental sur la question du traité TSCG...

Le Premier ministre veut "réduire le déficit public"

Le gouvernement était réuni en « séminaire » lundi 25 juin. Il prépare plusieurs textes importants. Il y a d'abord un collectif budgétaire, qui sera présenté dès le 4 juillet, pour dégager près de dix milliards d'euros dès cette année. Il y a ensuite le projet de budget pour l'année prochaine, et, enfin une « loi de programmation » ou « budget pluriannuel » couvrant la période 2013-2015. Sans oublier, non plus, la loi de financement de la Sécurité sociale.

Dans le communiqué officiel suivant le séminaire gouvernemental, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a réaffirmé l'intention du gouvernement de « réduire le déficit public à 3 % de la richesse nationale en 2013, atteindre l'équilibre en 2017, engager à partir de 2013 la réduction de la part de la dette dans la richesse nationale ». C'est exactement le calendrier convenu avec l'Union européenne.

« Le séminaire n'a pas débouché sur la moindre annonce concrète », rapporte l'AFP. C'est un fait que le gouvernement agit avec une extrême prudence. Mais la presse et différents commentateurs ne se privent pas, non sans arrière-pensées, de traduire en mesures qu'ils jugent probables cet engagement du gou-

vernement à réduire la « dette » et les « déficits ».

Selon *Le Figaro* (25 juin), « des coupes drastiques (sont) prévues dans les ministères ». Le journal pronostique « l'un des budgets les plus rigoureux qu'ait connu la France ».

Est-ce pour cela que le gouvernement ne dit mot de la ratification du traité européen TSCG ? *Le Figaro* prévoit, d'ici à fin 2013, « un effort budgétaire chiffré entre 18 et 28 milliards d'euros ».

« Et encore, ajoute le journal, ces efforts pourraient s'avérer bien plus élevés si la croissance n'est pas au rendez-vous. »

Jean-Marc Ayrault rétorque, dans le communiqué, que le gouvernement n'agira pas « de façon compatible et aveugle » et promet tout à la fois « justice », « efficacité » et un « tournant par rapport à la période précédente ».

GEL DES DÉPENSES DE L'ÉTAT

Cet « effort », indique le Premier ministre, sera « partagé entre l'ensemble des acteurs publics — l'Etat et ses opérateurs, la Sécurité sociale et les collectivités territoriales ». Les dépenses de l'Etat (hors paiement des pensions des fonctionnaires et des intérêts de la dette) seront « stabilisées en valeur », précise Jean-Marc Ayrault, c'est-à-dire

gelées (non réévaluées du montant de l'inflation).

POSTES DE FONCTIONNAIRES : "DES EFFORTS SERONT NÉCESSAIRES"

« Les effectifs de l'Etat connaîtront une stabilité globale, ajoute Ayrault. Les créations d'emplois seront réservées à l'enseignement, à la police, la gendarmerie et la justice. Des efforts seront nécessaires pour les autres ministères afin de respecter cet objectif de stabilité. » Cela signifie-t-il que les agents des Finances, ceux de l'Équipement, dans les ministères et dans les départements, verront la course infernale des suppressions de postes se poursuivre ?

"LES DÉPENSES SOCIALES SERONT MAÎTRISÉES"

« Pour les opérateurs de l'Etat (Pôle emploi, Météo France, le CNRS, etc. - NDLR), des efforts identiques à ceux prévus pour l'Etat s'appliqueront », poursuit le Premier ministre, et « dans le même esprit, les dépenses sociales seront également maîtrisées. »

Faut-il entendre par là que les soins de santé, les retraites, les allocations chômage, les allocations familiales devraient aussi faire les frais de l'« effort » revendiqué par le gouvernement ?

UN "EFFORT" DEMANDÉ AUSSI AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

Pour les collectivités locales, précise Jean-Marc Ayrault, « un effort identique à celui de l'Etat sera mis en œuvre sur les concours financiers dès 2013. »

Un pacte de confiance et de solidarité sera conclu entre l'Etat et les collectivités territoriales, des principes de responsabilité budgétaire seront définis dans le cadre de l'acte III de la décentralisation. ■

EN BREF

"Vers une hausse massive des tarifs du gaz"

(Le Parisien)

Selon *Le Parisien* (22 juin), « pas moins de trois hausses successives des prix du gaz sont à redouter ». La première « se soldera à la mi-juillet par une augmentation de l'ordre de 4,5 % ». Deux autres se profilent dans les prochains mois, qui pourraient atteindre 2 %, puis à nouveau 10 %.

ÉDITORIAL

"Au cœur du débat", en effet...

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Etrange situation. De l'autre côté du Rhin, une âpre discussion se mène : faut-il ratifier le traité TSCG comme le disent Angela Merkel et les dirigeants du SPD, ou ne pas le ratifier comme y appellent les dirigeants des syndicats (1) ? De ce côté-ci du Rhin, le gouvernement a annoncé le 25 juin de premières mesures dans lesquelles les travailleurs reconnaissent des pas en direction des exigences de Bruxelles. Mais sur le traité, rien ne filtre.

Comme son nom l'indique, le *Wall Street Journal* est l'organe du capital financier des Etats-Unis. S'il se félicite du « consensus international (pour) le renforcement des banques », il voit dans « la France (...) le principal obstacle » à sa mise en œuvre. Explication : la France est « un pays qui historiquement a toujours dit non au transfert de souveraineté », se montrant « très réticente à céder sa souveraineté à l'Union européenne », préférant « des solutions intergouvernementales — opposées aux solutions supranationales » (2).

Il y a beaucoup d'exagération dans ce propos : depuis la ratification du traité de Maastricht instaurant l'euro, les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, n'ont eu de cesse d'abdiquer de larges parts de souveraineté au profit de l'Union européenne (3). Mais un aspect est exact : les luttes de classe en France comme la victoire du vote non du 29 mai 2005 prolongé par le rejet de l'Union européenne exprimé lors des dernières élections créent une situation où briser ce qui reste de souveraineté de la nation et du peuple n'est pas tâche aisée. Or, insiste le *Wall Street Journal*, briser cette souveraineté est indispensable pour « traiter les profonds problèmes structurels qui ont pour origine des marchés du travail rigides et des systèmes de protection sociale que l'on ne peut plus s'offrir ». « Traiter... on imagine de quelle manière... »

C'est bien de la mise en œuvre du TSCG qu'il s'agit. Celui-ci, en effet, vise à placer tous les pays sous la dépendance d'une « règle d'or » incontournable, de structures de contrôle et de sanctions supranationales directement dictées par la Banque centrale européenne, elle-même reliée à la Réserve fédérale des Etats-Unis.

Le *Wall Street Journal* a bien raison d'écrire « que le débat sur la souveraineté n'est pas une question périphérique. Il est au contraire au cœur du débat aujourd'hui. »

Durant des mois, tout au long des campagnes présidentielle et législatives, le POI a, seul comme parti — mais aux côtés de milliers de travailleurs et de militants du PS, du PCF, du PG, de syndicalistes de toutes tendances —, soulevé la question du TSCG, à l'encontre de la consigne de silence observée par tous. Le 20 juin, lors d'un meeting à la Mutualité, Pierre Laurent, secrétaire national du Parti communiste français, s'est inquiété de ce « que la France pourrait inscrire sa ratification (du TSCG — NDR) par le Parlement dès les prochains jours de juillet ». Quelles conclusions en tirer ?

Pour notre part, comme POI, nous nous adressons à l'ensemble des partis qui se réclament de la classe ouvrière et de la démocratie, et, à tous les niveaux, aux travailleurs et militants de toutes tendances, pour leur proposer de forger ensemble l'unité pour bloquer la ratification et la machine à détruire la souveraineté. N'est-ce pas la réponse à la hauteur de la situation ? ■

(1) Après l'appel du dirigeant de Ver.di, publié la semaine dernière, on lira cette semaine (page 4) la position du DGB.

(2) *Wall Street Journal*, 24 juin.

(3) Le Parlement consacre plus de 80 % de son temps à transposer les directives européennes en droit français.

ALLEMAGNE

Le coup de frein du président de la République fédérale sur la "ratification" fait vaciller la chancelière



Manifestation le 1^{er} Mai. Sur la banderole du syndicat Ver.di : "Non à la règle d'or, non au MES et au traité européen."

Marc Gauquelin

Les Bourses européennes ont plongé lundi 25 juin en clôture. Les marchés s'impatientent... Le gratin européen ne se quitte plus. Le vendredi 22 juin, ils étaient tous à Rome. Lundi 25 juin Hollande recevait à l'Élysée Draghi, président de la Banque centrale européenne; et mercredi 27 c'est le tour de Merkel. Le spectacle est rôdé, ce qui ne veut pas dire qu'il ne réserve pas de surprises. Par petites touches, on nous prépare à un « accord » au sommet européen de Bruxelles les 28 et 29 juin. A Rome, Hollande s'est vanté d'avoir fait « bouger les lignes », sur les euro-obligations. De son côté, Merkel ne s'est pas privée de déclarations exactement symétriques. Bref, on se prépare à nous submerger de mesures techniques pour nous faire oublier le but de ce sommet : obtenir l'accord de tous pour ratifier le traité. Tout allait bien pour Merkel. Avant de s'envoler pour Rome, elle avait fixé la date du vote du traité et du Mécanisme européen de stabilité (MES) au 29 juin,

à la fin du sommet européen. Elle avait arraché l'accord de la direction du SPD qui décidait de voter pour la ratification et de désavouer les appels au non lancés par Bsirske, président du syndicat Ver.di (syndicat des services publics), par Thöne, président du GEW (syndicat des enseignants), ainsi que par Sommer lui-même, président du DGB, dont la revue mensuelle de juin se prononce à sa façon contre le vote du traité. Tout allait bien... Jusqu'à ce que la Cour constitutionnelle de Karlsruhe « prie » le président de la République fédérale de ne pas signer la loi qui devait être adoptée à la majorité des deux tiers par le Bundestag et le Bundesrat le 29 juin, afin de lui laisser le temps d'examiner les « recours » déposés devant elle qui contestaient la constitutionnalité de la loi ratifiant le traité. Et le président Gauck s'est engagé, dans

l'heure qui a suivi, à respecter la demande qui lui était faite, interdisant de ce fait la mise en service du MES (dont l'Allemagne est un des principaux contributeurs) à la date prévue, le 9 juillet.

Si la procédure n'interdit pas à Merkel de faire voter les deux Chambres, la loi adoptée n'a aucune valeur juridique tant que le président ne l'a pas contresignée.

Les recours déposés émanent de Die Linke et de plusieurs associations. L'un de ces recours est signé par la juriste SPD Däubler-Gmelin, qui fut ministre de la Justice dans un gouvernement Schröder.

Ils ont en commun d'accuser le traité TSCG de porter atteinte à la souveraineté du Parlement allemand et de remettre en cause le fonctionnement des institutions démocratiques inscrites dans la Loi fondamentale, qui organise la vie politique en Allemagne depuis 1949.

Le débat fait rage et s'impose comme une question majeure de toute la vie politique allemande. Merkel, sonnée, s'est dispensée de tout commentaire sur ce rappel à l'ordre.

Les fissures qui étaient apparues ces dernières semaines jusqu'au sein de l'appareil social-démocrate ne peuvent que s'élargir sous la pression de la classe ouvrière qui ne peut que se dresser contre une direction du SPD qui vient, de façon provocatrice, de dénoncer les appels à « ne pas ratifier le traité » lancés par les principales directions du mouvement syndical. Du côté de la bourgeoisie, on s'inquiète manifestement du poids que Washington a décidé de faire peser sur l'Allemagne pour tenter d'endiguer en Europe les développements de la crise mondiale. C'est dans ces conditions de crise majeure que s'ouvrira le 30 juin à Cologne, au lendemain du sommet de Bruxelles et du vote au forcing du traité prévu par Merkel, la rencontre européenne appelée par des militants ouvriers allemands.

DANS LA PRESSE

Abandon de souveraineté, oui ou non ?



Jacques Attali, dans *Le Journal du dimanche* (24 juin), explique : « Mettre en place une surveillance et un contrôle communs des budgets, ce n'est pas un abandon de souveraineté. Cela ne signifie pas que les autres Européens auront un droit de regard sur la façon dont la France dépense son budget. Il s'agit juste de veiller à ce qu'aucun membre de l'euro zone ne dépasse la limite des déficits décidés

en commun. Chacun conservera la liberté de dépenser à sa façon mais sans aller au-delà du déficit convenu. »

Mais selon le président de l'Union européenne, Herman Van Rompuy, il est décisif « de ne pas seulement faire des recommandations, puis qu'après chacun fasse ce qu'il veut, mais plutôt, de le faire de manière contraignante ». M. Van Rompuy a remis une feuille de route lundi soir (25 juin) à ses partenaires européens qui en discuteront jeudi et vendredi lors du sommet européen. Elle a été rédigée en collaboration avec les présidents de la Commission européenne, José Manuel Barroso, de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, et de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker.

« Une instance au niveau de la zone euro serait en position d'exiger des modifications des budgets s'ils sont en violation des règles budgétaires », indique le document.

Quand *Les Echos* expriment les espoirs du patronat

« Le déficit s'accroissant plus que prévu, le nouveau président va donc taper fort. Il abattra la massue fiscale, au-delà de ce qu'il avait promis (il serait question d'une hausse de la TVA, qui passait il y a deux mois pour une infamie de droite). Il semble aussi vouloir manier la hache dans la dépense publique, sujet sur lequel il avait en revanche été quasi muet. Des gouvernants socialistes ont déjà fait preuve de leur capacité à prendre des mesures aussi nécessaires qu'impopulaires dans leur camp. Dans les années 1980, Jacques Delors avait cassé l'indexation des salaires sur l'inflation, dopant ainsi la compétitivité du pays pour une décennie, et Pierre Bérégovoy avait fait sauter le corset réglementaire trop serré de la finance, permettant encore aujourd'hui à l'Etat d'emprunter à taux d'intérêt modéré. Si leurs successeurs s'attaquent cette fois-ci à une dépense publique trop souvent inefficace, ils créeront une vraie bonne surprise. La seule pour les entrepreneurs. »

(*Les Echos*, 26 juin 2012)

NON À LA RATIFICATION DU NOUVEAU TRAITÉ EUROPÉEN !

APPEL D'UNITÉ > Seine-et-Marne

47 militants ouvriers de toutes tendances de Seine-et-Marne pour l'unité pour la non-ratification du TSCG

« Militants politiques, syndicalistes, élus, issus de diverses tendances du mouvement ouvrier (du PC, du PG, du PS, du POI, du M'PEP, syndicalistes, militants laïques, élus municipaux), nous lançons cet appel urgent : le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union européenne (TSCG), véritable traité "Super-Maastricht" qui prétend imposer à tous les peuples une politique d'austérité, de sacrifices et de misère permanente, ne doit pas être ratifié.

Cette question va être au cœur de la situation ces prochaines semaines : ratifier ou non le TSCG.

Un traité qui prévoit :
— d'inscrire dans la Constitution ou dans les lois organiques de finances, la "règle d'or", autrement dit l'obligation de l'austérité permanente ;
— d'infliger des sanctions automatiques en cas de non-respect et l'envoi d'émissaires du FMI, de la BCE et de l'Union européenne chargés, comme en Grèce, de faire appliquer les exigences destructrices contenues dans ce traité ;

— d'imposer une réduction drastique des déficits publics et de la dette qui conduirait dès 2013 à couper plus de 85 milliards d'euros dans les dépenses publiques, soit un cinquième du budget total de la nation ou près d'une fois et demie le budget de l'Éducation nationale.

(...) C'est pourquoi, au-delà de nos appartenances et de nos choix politiques respectifs :

— nous appelons tous les citoyens, travailleurs, militants, et tous les partis se réclamant des travailleurs, de la jeunesse et de la population laborieuse à se prononcer et à agir avec nous pour la non-ratification du TSCG !

— nous décidons de nous organiser au plan départemental et localement pour une manifestation nationale unie pour que ce traité ne soit pas ratifié ! »

DOCUMENT

La position du DGB sur le pacte fiscal

« Le refus du pacte fiscal est-il "anti-européen" ou déloyal envers les Etats voisins ? Non !

C'est avant tout le gouvernement fédéral allemand qui a voulu faire passer le pacte fiscal au niveau européen. Jusqu'à maintenant, ce sont avant tout des Etats, subissant le diktat politique de la troïka du FMI, de la BCE et de la Commission de l'Union européenne, qui l'ont ratifié. D'autres Etats sont sous pression pour les obliger à accepter le traité parce que la protection du futur MES est soumise à une condition : la ratification du traité fiscal. (...)

Un programme de croissance comme "complément" au cours d'austérité ne peut pas fonctionner. (...)

Nous avons besoin de programmes d'investissement et d'un impôt efficace et rentable sur les transactions financières — mais à la place et non en complément du pacte fiscal (c'est-à-dire le TSCG-NDR). Il faut que le pacte fiscal soit refusé dans sa forme actuelle, ne serait-ce déjà qu'à cause de son caractère antidémocratique et de la limitation des droits du Parlement. »

(Extrait de : « Position du DGB. Sur la crise dans la zone Euro — questions et réponses sur le pacte fiscal. Bureau national du DGB, juin 2012. »)

Sécurité sociale

N'en déplaise à Chérèque, les allocations familiales font partie de la Sécurité sociale

Jean-Paul Legall

La conférence sociale qui se tiendra les 9 et 10 juillet fait déjà l'objet de grandes manœuvres de la part des futurs protagonistes.

Selon *Le Monde* (20 juin), « nombre de voix suggèrent de provoquer sans tarder un "choc de compétitivité" en transférant une partie des charges sociales payées par les entreprises vers la fiscalité — la CSG par exemple. »

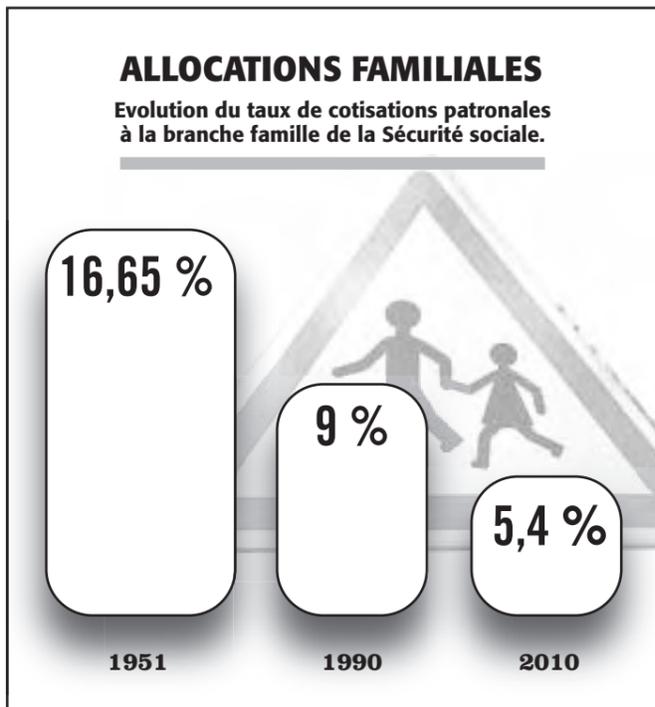
C'est exactement ce qu'a préconisé le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, dans une interview, le 14 juin : « Concernant le financement de la protection sociale, je suis favorable à un transfert des cotisations famille vers un autre mode de financement. » Lequel ?

« La CFDT a toujours privilégié la piste de la CSG. C'est le système le plus juste. »

Fondamentalement, le leader de la CFDT raisonne sur les mêmes bases que le patronat : les cotisations sont une charge et il ne faut pas alourdir le coût du travail. Mais à ce titre, c'est l'ensemble du financement de la Sécurité sociale par le salaire différé qui est menacé. Les allocations familiales ne seraient donc qu'un banc d'essai.

Il est utile de rappeler :
- que la cotisation de la branche famille fait partie, depuis 1945, du financement de la Sécurité sociale ;

- que le mode de calcul des allocations est lié à la notion de salaire. Les allocations sont censées compenser la perte de salaire représentée par l'éducation des enfants. Cette compensation a déjà été battue en brèche depuis plusieurs années parce que l'indexation des allocations familiales a été « décrochée » des salaires afin qu'elles progressent moins vite. Cela ne change pas le fond. Le but de la Sécurité sociale, à travers ses trois branches, c'est bien de compenser les pertes de salaire, de rétablir la « capacité de gain » des salariés à travers le versement d'indemnités journalières, le versement de retraites, de presta-



Infographie J/O

tions familiales. Et le financement est lié aux cotisations sociales qui sont affectées à la Sécurité sociale, qui ne peuvent en être détournées et sont intrinsèquement la propriété des salariés.

Alors que signifierait financer les allocations familiales autrement, par l'impôt ou la CSG qui n'est rien d'autre qu'un impôt, comme le préconise François Chérèque ? Chérèque « oublie » de préciser ce que deviendraient les 30 milliards du produit de la cotisation famille actuellement versés à la Sécurité sociale. Un décret pris par Sarkozy a déjà prévu 13 milliards d'euros d'exonérations de cotisations allocations familiales pour les patrons. Ils bénéficieraient donc de 17 milliards supplémentaires ? Il faudrait faire glisser ce coût sur la CSG, selon Chérèque. Qui paye la CSG ? Les 82 milliards de la CSG sont prélevés pour plus des trois quarts sur les revenus d'activité : salaires,

pensions, indemnités. Et en plus, on paie des impôts sur une partie de ces sommes ! C'est purement et simplement un hold-up sur le salaire différé.

La distinction suggérée par le leader de la CFDT « entre ce qui doit être supporté par le travail, ce qui doit relever de la solidarité nationale » est bien un prétexte. Les choses sont claires : le financement des allocations familiales relève du salaire différé et doit continuer à en relever, sous peine de voir l'Etat détourner certaines ressources vers d'autres priorités.

Les propositions de la CFDT sont clairement le faux-nez des positions patronales pour « alléger » le coût du travail. Le secrétaire de la CFDT le dit d'ailleurs lui-même dans l'interview du 14 juin puisque, pour lui : « Cette question du financement de la protection sociale a également un lien avec le coût du travail. » CQFD.

Les 82 milliards de la CSG sont prélevés sur les salaires, les pensions, les indemnités.

Repères

Conformément à l'article 1 de l'ordonnance du 4 octobre 1945 :
« Il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain. »

● **La CSG**
Créée par le gouvernement Michel Rocard, la CSG a vu ses taux et ses recettes augmenter de manière constante sous les gouvernements successifs : son taux est de 1,1 % en 1990 et passe à 2,4 % sous le gouvernement d'Edouard Balladur en 1993, puis à 3,4 % sous le gouvernement d'Alain Juppé qui ajoute une nouvelle taxe « provisoire » de 0,5 % assise à peu près sur la même assiette que la CSG et qu'il appelle la Contribution pour le remboursement de la dette (CRDS). Le gouvernement de Lionel Jospin augmente finalement la CSG au taux de 7,5 %. En 2008, le produit de la

CSG s'est élevé à 84,328 milliards d'euros, ce qui en fait le premier impôt direct en France devant l'impôt sur le revenu. Elle représente environ 18 % des ressources de la Sécurité sociale. La CSG a un rendement de plus de 10 milliards d'euros par point.

● **Financement de la CSG**
Les trois quarts du produit de la CSG sont issus des revenus d'activité. (Ce qui veut dire que si on ajoute les retraites, les indemnités journalières, etc., ce sont bien les salariés qui casquent !)

Plan "social"

La direction d'Air France veut enchaîner les syndicats au plan de restructuration

Correspondant

Le préambule de l'« accord sur la définition du nouveau cadre conventionnel du personnel au sol », qui sera soumis le 5 juillet à la signature des syndicats, vient donner une claire illustration de ce que nous expliquions dans un article d'Informations ouvrières, n° 203 : « Ce choix (celui du projet Transform — NDLR), très ambitieux, constitue l'alternative à l'abandon de pans entiers de métiers, ainsi que de lignes, ayant accumulé des pertes très importantes au cours des dernières années et permet (...) d'éviter des suppressions d'emplois non volontaires et donc des départs extrêmement massifs pour toutes les catégories et tous les métiers. »

Voilà donc une direction qui prétend enchaîner les organisations syndicales à un plan de destruction en profondeur de la convention d'entreprise, de suppression de 5 122 emplois, faute de quoi elle les menace de licenciements « massifs ».

Le projet d'accord indique le sens que la direction veut donner à ces discussions. Tout y passe : nouvelle grille de classification supprimant une grande partie des classifications actuelles, réduction importante des congés, décompte plus défavorable du temps de travail, remboursements des arrêts maladie dimi-

nués, réduction drastique des avancements et promotions, individualisation totale des salaires, etc. La conclusion du chapitre 2, « le classement des collaborateurs », donne la mesure des destructions qu'entraînerait ce nouveau cadre conventionnel : « En cas de nécessité, un salarié pourrait être tenu de prêter son concours dans un autre service ou une autre spécialité. » Il s'agit là de la polyvalence intégrale et généralisée imposée par le sous-effectif chronique que la direction d'Air France voudrait créer en supprimant 5 122 emplois d'ici à fin 2013.

Tous les syndicats ont relevé l'aggravation très importante que constituent ces mesures par rapport à l'annonce initiale : ces suppressions devraient être effectives d'ici à fin 2013 !

Ainsi, FO prévient : « Pour Force ouvrière, il est exclu de faire accepter des efforts aussi lourds et pérennes aux salariés sous la menace — même théorique — de licenciements dès 2014. » La CGT écrit : « En contrepartie des sacrifices énormes qu'elle entend demander aux salariés si ses accords sont signés, la direction n'offre une garantie de non-licenciements qu'à fin 2013 au lieu de fin 2014. » Elle ajoute : « Quant à la promesse de conserver le périmètre de l'entreprise, celle-ci est déjà mise à mal par les externalisations de charges (Escalaes, Industriel, Cargo) qui laissent augurer d'un abandon progressif d'une partie de la chaîne de sécurité Air France. »

La crainte des dirigeants d'Air France que les syndicats, en dépit de leur participation à l'accord, décident de ne pas signer, se trouve aujourd'hui confirmée par les déclarations de la plupart des syndicats.

Est-ce pour tenter de conjurer cette inquiétude que la direction affirme que deux syndicats, représentant 30 % des voix, vont signer les accords ?

Est-ce également pour essayer de contrebalancer la pression très forte des salariés pour refuser de signer ces accords que le gouvernement a déclaré, le 21 juin, par la voix du ministre Michel Sapin : « L'Etat encourage à ce dialogue qui devrait permettre, je l'espère, que l'entreprise retrouve un équilibre financier sans pour autant être comme d'autres (...), qui ont des plans de licenciements secs avec des gens qui sont mis à la rue ? »

Aujourd'hui, plus que jamais, une unité claire et nette est nécessaire pour le retrait du plan « Transform » ; cette unité est possible, elle doit se réaliser.

ECLAIRAGE

5 122 suppressions d'emplois annoncées d'ici à fin 2013

● 1 712 départs en retraite ne seraient pas remplacés et 3 410 emplois dits « en sureffectifs », correspondant à : 450 pilotes, 904 hôtesses de l'air et stewards, et 2 056 personnels au sol, seraient supprimés.

● Concernant les personnels au sol, il s'agirait de 1 469 emplois à l'exploitation aérienne (les agents d'escalaire et de piste), 660 à l'entretien des avions, dont la moitié de mécaniciens, 228 aux fonctions siège et support, 213 au cargo (le fret aérien), 151 au service commercial France, 116 aux opérations aériennes, 112 à l'informatique et 73 dans les DOM.

Les 2 056 suppressions de postes du personnel au sol seraient géographiquement partagées entre 1 442 en région parisienne et 614 en province.



Photo AFP

En février, grève massivement suivie, avec notamment un taux de grévistes supérieur à 50 % chez les pilotes, selon le syndicat des pilotes. Cette grève a un double aspect. Elle fait suite au projet de loi visant à imposer aux grévistes, sous peine de sanction, de se déclarer individuellement quarante-huit heures à l'avance, comme à la SNCF et à la RATP depuis 2007. Mais elle intervient également quelques jours après l'annonce du plan d'économie de la direction d'Air France (Informations ouvrières, n°186).

FINANCES PUBLIQUES (Hauts-de-Seine)

Les syndicats obtiennent la suspension de la fusion des trésoreries de Vanves et d'Issy-les-Moulineaux

Mardi 12 juin, le ministre de l'Economie et des Finances, Pierre Moscovici, et celui du Budget, Jérôme Cahuzac, effectuaient un passage dans les services du centre des Finances publiques d'Asnières, dans les Hauts-de-Seine. Les sections syndicales départementales CGT, SNUI, CFDT étaient présentes.

Un texte reprenant les revendications les plus urgentes des agents du département a été remis directement aux ministres. Une entrevue a suivi avec le conseiller social du ministre puis le directeur général de l'administration des Finances publiques (issue de la fusion des Impôts et du Trésor public).

La situation critique des effectifs a été l'un des premiers points soulevés ainsi que la journée de carence qui, pour tout arrêt maladie, entraîne une retenue d'un trentième sur la paye. Le directeur a expliqué que, sur ces sujets, les décisions relevaient de l'échelon ministériel.

Au plan national, 1 000 trésoreries sur 4 000 ont déjà fermé

Les représentants syndicaux ont également évoqué le projet, initié par la direction départementale des Hauts-de-Seine, de fusion de deux trésoreries, celles de Vanves et d'Issy-les-Moulineaux. Ils ont demandé que le projet soit bloqué, d'autant plus que les orientations ministérielles ne sont pas encore définies. Un compte rendu syndical rapporte ainsi l'échange qui a suivi : « Notre délégation est intervenue avec force pour rappeler l'intérêt, tant pour les élus que pour les usagers,

d'une trésorerie de proximité, y compris en zone urbaine (...). Nous avons rappelé également que les fusions de trésoreries se traduisaient toujours, au nom des mutualisations rendues possibles, par de nouvelles suppressions d'emplois (...). Nous avons rappelé que déjà, au plan national, 1 000 trésoreries sur 4 000 avaient été fermées. Pour nous, c'est déjà beaucoup trop. Nous avons fait observer que proximité ne rimaient pas en zone urbaine (...) avec accessibilité pour l'usager.

Enfin, nous avons ajouté que les ministres venaient de prendre leurs fonctions et qu'il paraissait indispensable, dans ce contexte, d'attendre les orientations ministérielles (...).

Le directeur général en a convenu et a déclaré que dans cette attente, il convenait de « suspendre » l'opération de fusion des deux trésoreries. »

Certes, il ne s'agit que d'une fusion de deux trésoreries dans un département, mais c'est un fait qu'un projet qui prétend poursuivre la politique des gouvernements précédents se trouve bloqué.

Il appartient maintenant aux ministres de décider l'abandon définitif de cette opération et de toutes les opérations du même type.

C'est en ce sens que les syndicats nationaux des Finances publiques SNUI, CGT, FO, CFDT, CFTC, UNSA ont demandé audience au nouveau ministre. Ils écrivent dans un communiqué commun : « Les nouveaux ministres doivent répondre à toutes les revendications des personnels des Finances publiques ; en priorité (...) en mettant fin aux diverses restructurations et réformes en cours. »

Correspondant ■

ENTREPRISE SGCC (Gennevilliers, Hauts-de-Seine)

Les salariés et leurs syndicats se rassemblent à la préfecture pour le maintien du site et des emplois



Photo correspondant

Le 22 juin, les salariés de l'entreprise SGCC, située à Gennevilliers, se sont rassemblés à la préfecture des Hauts-de-Seine avec leur syndicat FO et en présence du secrétaire général de l'union départementale FO, Gilles Chaillié.

Après une première offensive en 2009, le site de Gennevilliers est menacé de fermeture depuis le début de l'année, après l'annonce par la direction de sa volonté de transférer l'ensemble de l'activité à Vourles, dans la banlieue de Lyon, pour augmenter encore la rentabilité. Trente-deux emplois risquent d'être supprimés. Engagés depuis plusieurs semaines dans une mobilisation contre la fermeture du

site, pour le retrait du projet de la direction et le maintien de tous les emplois sur place, les salariés et leur syndicat ont immédiatement pris contact avec les unions locales et départementales de tous les syndicats.

Le 22 juin, après avoir interpellé le préfet, ils ont été reçus en délégation par le sous-préfet et le directeur adjoint à l'emploi.

Ils s'étaient également adressés au député PCF sortant, Roland Muzeau. Celui-ci a interpellé le nouveau ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, qui s'est engagé à « faire le point sur ce dossier » et à « apporter une réponse dans les meilleurs délais ». A suivre. ■

INTERVIEW > Un délégué syndical répond aux questions d'Informations ouvrières

Après la grève massive à Veolia Eau

Qu'est-ce qui a provoqué cette grève ? Quelles en étaient les revendications ?

En février, il y a eu les négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les salaires. La direction a proposé 0,5 % d'augmentation, alors que les syndicats demandaient vingt points d'indice (6 %). L'inflation est de 2,5 %. La direction est restée sur sa position, il n'y a eu aucune négociation.

En mai, nous devons toucher le solde de la prime d'intéressement (50 % payés en juillet et 50 % payés en mai de l'année suivante). En se justifiant par des bénéfices légèrement en baisse, la direction a choisi de ne pas payer la seconde moitié. Cela représente 700 euros de perte sèche, au minimum. Nous sommes actuellement en pleine réorganisation. Celle-ci se fait dans le mépris le plus total : regroupement de salariés, mise au placard, géolocalisation, planification réalisée le plus loin possible du terrain, multiplication des échelons hiérarchiques, perte d'autonomie et polyvalence, etc. Il faut ajouter les méthodes d'encadrement à la limite du harcèlement et un manque d'effectifs plus que criant.

Enfin, je pense que ce qui a fait déborder le vase a été le recours à l'exper-

tise de Jean-Marie Messier pour vendre Veolia Transport-Transdev.

Comment la grève a-t-elle été organisée ?

La grève a été massive : plus de 7 000 salariés dans toute la France ! Soit près d'un salarié sur deux ! Nous étions encore à plus de 40 % le quatrième jour de grève. Sur certaines agences, seul le directeur travaillait. Il n'y a pas de tradition de lutte chez Veolia Eau-Générale des eaux ; il faut remonter à 2003, et surtout à 1998, pour retrouver des mouvements aussi massifs. C'est donc une lutte historique pour nous.

La grève était appelée par les quatre syndicats représentatifs : l'intersyndicale FO et CGT, la CFDT et la CFE-CGC. Cependant, le préavis de grève de la CFDT à partir de midi a amené beaucoup de confusion.

Les grévistes se réunissaient en assemblée dans chaque agence le matin pour décider. Beaucoup d'agences ont été occupées. Il n'y a pas eu de blocage et très peu d'incidents. Il y a eu des manifestations dans toute la France, des opérations escargots, etc., dans le but de faire connaître le mouvement, malgré le black-out des médias nationaux. Il n'y a eu qu'une seule manifestation

devant les locaux de la direction, à Paris, avec seulement l'Ile-de-France.

La grève vient de s'arrêter. Quel bilan en tires-tu ? Qu'en pensent les gars sur le terrain ?

Au niveau des résultats, le bilan est mitigé. Sur les revendications, la direction augmentera de 0,8 % à partir de septembre et elle accorde une prime exceptionnelle de 300 à 470 euros brut. Le reste concerne l'ouverture de négociations pour éventuellement arrondir les angles du plan de réorganisation. Mais il y a aussi l'aspect historique du mouvement : beaucoup de salariés ont pris conscience qu'une certaine solidarité était apparue. « On l'a fait une fois, on peut recommencer », tel est l'état d'esprit.

Le principal regret, c'est qu'il n'y a pas eu de véritable montée à Paris de l'ensemble des grévistes à travers la France. Parce que tout se décide là-bas. La pression d'une montée nationale à Paris aurait pu faire céder la direction. C'est une question qui est apparue dès le deuxième jour dans les discussions des assemblées générales. Malheureusement, cette montée n'a pas été organisée par les directions de nos syndicats. ■



Photo correspondant

Fontainebleau, jeudi 21 juin au matin, les salariés de Veolia Eau manifestaient à Melun et à Noisiel

« Nous voulons une augmentation de salaire et le maintien total de notre prime d'intéressement ! » La veille, des groupes de salariés de Veolia Eau avaient manifesté bruyamment à Fontainebleau, Melun et Noisiel, pour protester contre les négociations salariales annuelles en cours avec la direction.

La plupart des antennes Veolia du département, comme Provins, Coulommiers, Noisiel, Nangis, Fontainebleau, Montereau, Vaux-le-Pénil, Dammarie et Boissettes étaient en grève depuis le 18 juin. « 60 % de grévistes à Provins, 80 % à Melun mardi et 95 % Fontainebleau », soulignait Laurent Aucouturier, délégué CGT. Le jeudi 21 juin, les syndicats CGT, FO, CFDT et CFE-CGC ont manifesté une nouvelle fois à Fontainebleau.

ÉCLAIRAGE

Qu'est-ce que Veolia Eau ?

Veolia Eau, anciennement Compagnie générale des eaux, est la filiale du groupe Veolia Environnement qui gère la production et la distribution de l'eau potable ainsi que le traitement des eaux usées. Le groupe Veolia Environnement est issu de l'éclatement du groupe Vivendi lors de l'affaire Messier.

Le marché de l'eau s'organise principalement autour de trois types de contrats : la prestation de service, la délégation de service public (DSP) et la concession. Le plus répandu est la DSP, d'une durée de huit à douze ans ; elle permet aux collectivités territoriales de se dégager d'une partie de leurs responsabilités au profit d'une société privée ou d'un établissement public à caractère industriel

et commercial (Epic). Ce sont ces contrats qui définissent le prix de l'eau et les prestations, et qui gèrent le renouvellement (tuyau, pompes, etc.) et l'entretien des installations.

Il y a quelques années, les 15 000 salariés de Veolia Eau France étaient encore assimilés fonctionnaires

Les investissements restent généralement à la charge de la collectivité. Avec la crise financière, l'asphyxie du budget des communes n'est pas sans poser des problèmes de sécurité ou de qualité.

Il faut aussi noter le rôle des directives européennes, des lois sur l'eau et autres dérogations préfectorales.

Par ce biais, des communes se voient obligées d'investir dans des stations de traitement, obligées de se regrouper dans des syndicats intercommunaux ou de passer la gestion de l'eau ou de l'assainissement aux communautés de communes ou d'agglomération.

Par ailleurs, si une commune souhaite revenir en régie municipale directe, elle ne le peut qu'au travers d'un Epic.

Les 15 000 salariés de Veolia Eau France sont très attachés à la notion de service public. Ils étaient d'ailleurs assimilés fonctionnaires, il y a quelques années encore. Ils interviennent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, toute l'année, pour garantir l'approvisionnement en eau potable. ■

LYCÉES

Lettre du ministre de l'Éducation nationale aux personnels

Vincent Peillon annonce vouloir poursuivre la mise en œuvre de la réforme du lycée

Laurence Fayard

Le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, a adressé le 22 juin une lettre à tous les personnels de l'Éducation nationale. Il y revient sur ses priorités pour l'école. Concernant le lycée, il écrit notamment : « La mise en œuvre de la réforme du lycée se poursuit à la rentrée 2012 selon les dispositions arrêtées en 2010. Les principaux enjeux et objectifs initiaux de la réforme (...) sont maintenus, mais les modalités de leur application pourront être modifiées ultérieurement. »

Ce qu'annonce Vincent Peillon, c'est donc qu'il va poursuivre la « réforme » du lycée mise en place par son prédécesseur, le ministre Chatel, sous le gouvernement Sarkozy.

Cette « réforme » est entrée en application en première à la rentrée 2011 et s'appliquera donc en terminale à la rentrée 2012. Quelles en sont les principales conséquences ?

Avec cette « réforme », les élèves subissent une nouvelle diminution d'heures d'enseignement disciplinaire : à tous les niveaux (seconde, première et terminale), toutes les heures de cours dédoublées à petits effectifs sont supprimées. Ces diminutions d'heures d'enseignement disciplinaire sont destinées à financer le développement d'activités dénaturant les disciplines, non notées, annualisées et déréglementées, introduisant au lycée le « socle commun des compétences » européen. De plus, la réforme affecte « une enveloppe horaire laissée à la disposition des établissements pour assurer des enseignements en groupes à effectif réduit » dont le volume est « arrêté par les recteurs » (1). C'est ainsi que jusqu'à un

tiers de l'horaire-élève en seconde peut varier d'un établissement à l'autre. D'autre part, l'absence, pour ces heures, de tout cadrage national facilite leur réduction.

AU CŒUR DE LA RÉFORME DU LYCÉE, L'AUTONOMIE RENFORCÉE DES ÉTABLISSEMENTS

La réforme du lycée permet aussi de regrouper en première les élèves des séries ES, L et S dans les disciplines suivantes : français, histoire et géographie, langues vivantes 1 et 2, éducation physique et sportive, éducation civique juridique et sociale, soit quinze heures d'« enseignements communs » pour ces matières.

L'objectif du ministre Chatel était, à terme, de faire disparaître le baccalauréat comme diplôme national. Celui-ci est d'ores et déjà affaibli par cette « réforme » qui prépare la montée du « socle commun » et du « livret de compétence » européens au niveau du lycée : par la diminution des heures de cours réduisant les connaissances sanctionnées, par la remise en cause des disciplines et du caractère national des horaires et des programmes, par le développement de l'évaluation par compétences, et enfin, par la remise en cause de l'appartenance d'un élève à une classe et à un niveau.

Nous reviendrons dans nos prochains numéros sur les autres annonces de Vincent Peillon. ■

(1) Selon la réforme Chatel : dix heures trente par semaine et par division en seconde, sept heures en premières ES et L, neuf heures en première S, six heures en terminales ES et L, dix heures en terminale S.

ÉCOLE PRIMAIRE THORIGNÉ-D'ANJOU (MAINE-ET-LOIRE)



Lu dans Ouest-France.

« La huitième classe, c'est maintenant », ont inscrit sur leur banderole les enseignants et les parents d'une école de Thorigné-d'Anjou dans le Maine-et-Loire. Cette exigence rejoint le cri d'alarme lancé par les enseignants du Val-de-Marne et leurs syndicats, avec les parents et les élus (lire notre précédent numéro) : « Impossible de faire la rentrée dans ces conditions. » Dans tout le pays, pour les enseignants et les parents, les réouvertures de postes d'enseignants et de classes sont indispensables.

Communiqué commun FO, CGT, SUD

“Abandon définitif de tout projet d'évaluation hiérarchique des universitaires”

Les organisations syndicales de l'enseignement supérieur, FERC-CGT, SNPRES-FO et SUD Education, ont adopté le 21 juin une déclaration commune demandant au nouveau ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche l'abandon définitif du projet d'évaluation individuel des enseignants-chercheurs. Rappelons que dans le primaire et

dans le secondaire, c'est la mobilisation massive dans l'unité des enseignants avec leurs syndicats qui a contraint le nouveau ministre, Vincent Peillon, à mettre à l'ordre du jour du comité technique ministériel (CTM) l'abrogation du décret sur l'évaluation mis en place par son prédécesseur. Ce décret vient d'être abrogé lors du CTM du 20 juin.

« Les organisations syndicales FERC Sup-CGT, SNPRES-FO, SUD Education, réunies le 21 juin 2012, demandent au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche l'abandon définitif de tout projet d'évaluation hiérarchique des universitaires et de modulation de leur service tels qu'introduits par le décret n° 2009-460 relatif aux enseignants-chercheurs.

Cette évaluation a pour but d'aboutir à une gestion locale et individualisée des carrières et des rémunérations, sous contrôle des présidents d'université, ce qui remet en cause le statut national de fonctionnaire d'Etat des enseignants-chercheurs.

“Les assises annoncées ne peuvent pas être le lieu de négociations syndicales sur les revendications”

Nous refusons tout système de gestion de cette sorte, tant pour les enseignants-chercheurs que pour l'ensemble des personnels qui le subissent partout dans le service public, et en particulier dans l'enseignement supérieur et la recherche, avec l'entretien individuel des personnels BIATSS régi par le décret n° 2010-888.

Ce mode de gestion par l'évaluation, aggravé par la loi LRU dont nous demandons l'abrogation, n'est pas approprié au bon fonctionnement du service public, notamment universitaire, dont l'efficacité dépend principalement des relations de confiance, de complémentarité et de collaboration entre l'ensemble des personnels.

Nous sommes solidaires des mobilisations qui se développent depuis deux mois en ce sens. Nous espérons qu'elles seront entendues par le ministre. Les organisations soussignées considèrent que les assises annoncées ne peuvent pas être le lieu de négociations syndicales sur les revendications. Dans l'attente d'une décision rapide, nous appelons les personnels à amplifier la mobilisation en cours. »

CONTRIBUTION Un syndicaliste lorrain nous écrit

Le quotidien des cheminots de l'Infra Equipement

Depuis un certain temps, nous sommes dans un contexte où les incidents et accidents graves, voire mortels, deviennent le quotidien des cheminots.

Encore la semaine dernière, un nombre important d'incidents se sont produits sur notre réseau national, sur des chantiers dirigés par des entreprises privées bradant la sécurité : un raté d'annonce par un annonceur privé embauché sur appel d'offre par Réseau ferré de France (RFF), du matériel de maintenance passant sous un TER à cause d'une mauvaise communication entre les zones de travail, des déraillements.

En Lorraine, la fusion des établissements à Infra Equipement Lorraine-Nord (Thionville) et Lorraine-Sud (Nancy) est programmée début 2013, sans, pour le moment, aucune cohérente lutte syndicale en retour.

Les parcours de maintenance et de travaux n'ont cessé de s'agrandir, se traduisant par la mobilité et la flexibilité à marche forcée, la procédure de sécurité sur nos chantiers est bafouée et, en prime, on assiste à l'externalisation de nos missions vers des entreprises privées.

Aucun gouvernement ni média, ne dénonce ce démantèlement du service public, l'appel à la sous-traitance et les restructurations organisées en parallèle avec la direction de l'Infrastructure Equipement qui pille notre savoir-faire et nos emplois à statut, dégrade nos conditions de sécurité, de vie et de travail.

Devant une telle situation, nous ne pouvons rester passifs. Nos organisations syndicales devront être à l'initiative face à la situation de mise en danger au quotidien des cheminots qui travaillent sur les voies et sur un grand nombre de chantiers.

En Allemagne, l'application de la politique européenne a abouti à la privatisation de la Deutsche Bahn et à la casse totale du statut. En Angleterre, cette même politique a entraîné de nombreux accidents.

Quelle autre réponse, pour bloquer cette évolution, que d'arrêter la libéralisation du rail et revenir au monopole SNCF avec des embauches au statut ? Quelle autre solution que d'abandonner toutes les formes de filialisation découlant des directives européennes de privatisation, filialisations soutenues jusqu'ici par le Parti socialiste ? ■

“En Allemagne, l'application de la politique européenne a abouti à la privatisation de la Deutsche Bahn et à la casse du statut”

EN BREF



Photo DR

Les forestiers de l'Office national des forêts (ONF) manifestent

Des centaines de salariés de l'Office national des forêts ont défilé le 19 juin dans plusieurs villes de France, à Besançon, Toulouse, Alençon et Chambéry, pour dénoncer « le sacrifice des forêts » découlant du « délabrement » de leur service. « Nous sommes inquiets de l'avenir du service public forestier, marqué par une dégradation latente mais sûre de l'ONF depuis une vingtaine d'années, avec une accélération depuis 2002 », a déclaré le délégué départemental Snpfen des Pyrénées-Atlantiques, Ramuncho Tellechea.

« Nous demandons au nouveau gouvernement de renoncer aux 700 suppressions de postes programmées par la précédente majorité entre 2011 et 2016 », a de son côté expliqué, à Alençon, Dominique Launay, garde forestier et secrétaire du syndicat Snpfen Basse-Normandie. Selon lui, l'ONF compte aujourd'hui 6 000 fonctionnaires et 4 000 ouvriers forestiers. « Nos effectifs ont déjà baissé de 10 % en 10 ans », a-t-il regretté. Et on nous parle d'écologie...

Les syndicats de Pôle emploi rejettent le plan stratégique de la direction

Les syndicats de Pôle emploi ont été consultés le 19 juin, lors d'un comité central d'entreprise (CCE), sur la partie organisationnelle du plan stratégique qui préconise notamment de « différencier » le suivi des chômeurs en fonction de « leur capacité » à trouver un emploi. Quatre syndicats ont voté contre (SNU, FO, CGT et SUD, douze voix au total) et cinq se sont abstenus (CFDT, CFTEC, Unsa, CFE-CGC et Snap, huit voix au total). « C'est un camouflet pour le directeur général Jean Bassères », estime le SNU, qui s'oppose à la « segmentation des publics » et dénonce un plan qui « recherche uniquement des gains de productivité au détriment des usagers ». La CFDT, qui s'est abstenue, dit de son côté « partager les orientations du plan stratégique. Les principes ne nous déplaisent pas, mais notre souci, ce sont les moyens. » Ce plan est la déclinaison concrète de la nouvelle convention 2012-2014 négociée avec l'Etat et l'Unedic fin 2011.

Chronique

INTERNATIONALE

A la veille du Conseil européen...

Christel Keiser

A la veille du Conseil européen, la campagne contre le peuple grec monte encore d'un cran. Le ministre des Finances allemand, Wolfgang Schäuble, somme ainsi le nouveau gouvernement grec de « vite mettre en pratique le programme qui a été convenu, sans nouveaux délais, plutôt que de demander aux autres ce qu'ils peuvent encore faire pour la Grèce ». Car le nouveau gouvernement grec (1), dirigé par Samaras, le chef de la Nouvelle Démocratie (ND) a non seulement demandé un délai de deux ans supplémentaires à la troïka pour appliquer le mémorandum, mais a également annoncé sa volonté de « geler les coupes de salaires, de pensions et d'investissements publics, de revaloriser les allocations chômage et de limiter les licenciements de fonctionnaires ».

Une demande qui peut sembler étonnante de la part d'un parti qui s'est fait élire pour appliquer le mémorandum. Mais le rejet par le peuple grec du mémorandum criminel de la troïka, qui s'exprime depuis des mois dans les grèves et manifestations et qui s'est à nouveau exprimé dans le vote du 17 juin dernier (plaçant la coalition de la gauche radicale, Syriza — qui a fait campagne pour l'annulation du mémorandum — en deuxième position) a contraint le gouvernement Samaras et son ministre des Finances (2) à chercher à desserrer l'étau pour éviter l'explosion. Pas question, répond Schäuble, l'intégralité du mémorandum doit être appliquée dans les plus brefs délais ! Mais le même Schäuble et le gouvernement Merkel ne sont-ils pas, en Allemagne, confrontés également à la résistance de la classe ouvrière (lire article page 4) ?

C'est dans ce contexte de crise des institutions de l'Union européenne que va se tenir la rencontre européenne de Cologne à l'initiative de militants ouvriers allemands. Conférence qui, appuyée sur les éléments de résistance dans toute l'Europe, sera amenée à débattre des moyens à mettre en œuvre contre la ratification du nouveau traité européen et contre toutes les politiques d'austérité.

(1) Le nouveau gouvernement est composé essentiellement de ministres de la Nouvelle Démocratie. Le Pasok et la Gauche démocratique (Dimar) ont décidé de pratiquer le « soutien sans participation » de leurs députés. Quatre ministres — des « technocrates » — sont réputés être proches du Pasok, et Dimar a deux ministres.

(2) Ancien directeur de la Banque nationale de Grèce.



Des militants de Syriza avec leur drapeau manifestent en attendant les résultats des élections le 17 juin.

Discussion avec des travailleurs et militants de Grèce

L'annulation du mémorandum : toujours la question majeure

Dominique Ferré

Bien sûr, je suis déçu. Et tous mes collègues aussi », nous explique une enseignante de la ville de Corinthe. Chez les fonctionnaires territoriaux — qui ont aussi subi des pertes de leur salaire allant jusqu'à 40 % en vertu du mémorandum — « c'est aussi la déception qui domine », explique une militante de Nauplie, qui a voté pour Syriza.

Le dimanche 17 juin, plus d'un million six cent mille citoyens grecs, 27 % des votants, ont voté Syriza (coalition de la gauche radicale) pour en finir avec le mémorandum, car tel était le principal mot d'ordre de ses dirigeants. Soit près de six cent mille voix de plus que le 6 mai. « Un vote de classe, souligne une dirigeante de Syriza. Dans les quartiers ouvriers d'Athènes, du Pirée et de la banlieue de Thessalonique, Syriza obtient des scores qui vont jusqu'à 40-45 % ».

La déception de nombreux travailleurs et jeunes est parfaitement compréhensible. Comme l'explique Hélène Zografaké-Telemè, membre de la commission exécutive du syndicat des enseignants du secondaire (Olme) à Athènes : « Dans la fonction publique, la situation est grave, avec la menace d'expulsion de 150 000 fonctionnaires (sur un demi-million) en vertu du mémorandum. Mais la situation dans le domaine de la santé est dramatique. Cela fait maintenant trois semaines que la Sécurité sociale ne rembourse plus aucun médicament. Les pharmacies sont vides. Des malades du cancer viennent depuis les îles de Rhodes ou Kéfalonia à Athènes pour tenter de s'acheter — au prix fort — des traitements chimiothérapeutiques. Dans ces conditions, le résultat des élections du 17 juin est interprété de façon contradictoire. Si les militants politiques ou syndicaux comprennent la portée du score de Syriza contre le mémorandum, beaucoup de travailleurs qui ont voté Syriza sont déçus, car ils voyaient dans ce vote la possibilité immédiate de mettre un coup d'arrêt aux souffrances que le mémorandum leur inflige depuis deux ans. »

Nombreux sont les militants qui soulignent que ces élections se sont déroulées dans des conditions où le peuple grec allait aux urnes « un revolver sur la tempe ». « Entre les élections du 6 mai et celles du 17 juin, il y a eu une grosse différence, dit un militant de Syriza. Lors des premières, le dilemme

était : pour ou contre le mémorandum. Lors des secondes, les "partis du mémorandum" ont agité le spectre de "l'euro ou la drachme", "dans ou hors de l'Union européenne" pour effrayer certaines couches de l'électorat. » Une campagne de terreur directement commanditée depuis les institutions internationales, mais entraînant également un certain nombre de responsables de « gauche », parmi lesquels Hollande et Fabius. « L'avant-veille des élections, les chaînes de télévision passaient en boucle l'intervention de François Hollande appelant les Grecs à ne pas quitter la zone euro, ce qui était une façon déguisée d'appeler à voter contre Syriza », déclare une participante à la réunion de Nauplie. « Nous avons eu l'impression d'être isolés en Europe », ajoute un autre. Pas faute de sympathie des travailleurs de toute l'Europe, mais en raison du silence, voire des pressions à l'encontre du peuple grec, qui se sont exprimées dans les sommets du mouvement ouvrier officiel.

Chacun, parmi les travailleurs et les militants ouvriers que nous avons rencontrés, a cependant conscience que le combat va maintenant se poursuivre. Et qu'il faut pour cela débattre des problèmes politiques auxquels les travailleurs ont été confrontés dans leur résistance qui s'est exprimée sur le terrain électoral les 6 mai et 17 juin. « Soyons clairs : la direction du Parti communiste de Grèce (KKE) a dès le 6 mai au soir fermé la porte à tout accord avec Syriza, alors qu'il était possible de réaliser l'unité d'action pour l'annulation du mémoran-

Plus d'un million six cent mille citoyens grecs ont voté Syriza pour en finir avec le mémorandum.

dum », indique un militant, qui ajoute : « Mais la moitié de l'électorat du KKE a condamné cette politique de division en votant Syriza. » Dans toutes les villes, on peut encore voir des centaines de panneaux électoraux du KKE proclamer : « ND et Pasok ne changeront pas. Ne faites pas confiance à Syriza ! »

Autre question qui se trouve posée, explique une fonctionnaire territoriale : « Dans les instances syndicales nationales fédérales et confédérales, les rapports de force internes sont antérieurs à ceux qui existent dans le pays depuis le 17 juin. Alors que les syndiqués ont massivement voté Syriza, les directions sont encore majoritairement contrôlées par le Pasok ou la droite. Elles vont avoir tendance à aller à droite, au moment où les syndiqués eux, vont à gauche ». « Or à l'ordre du jour des assemblées générales du syndicat des enseignants du secondaire qui se tiennent cette semaine, une des questions majeures est l'attitude du syndicat vis-à-vis du plan découlant du mémorandum de 150 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique » ajoute Hélène Zografaké-Telemè. Une question qui, comme celle de l'annulation du mémorandum dans son ensemble, reste plus que jamais à l'ordre du jour. ■

(1) Mémorandum : plan d'austérité dicté par la troïka (FMI-BCE-Commission européenne) et mis en œuvre par le gouvernement « socialiste » de Papandréou (Pasok), puis par le gouvernement d'union nationale Papadémou.

APPEL

"Prenez votre mémorandum et barrez-vous, ouste !"

« Nous affirmons que ce qui s'est exprimé dans les élections du 17 juin confirme le message du peuple grec lors des élections du 6 mai. Cela confirme ce qu'ont exprimé les travailleurs avec leurs organisations, dans les grèves et manifestations : "Prenez votre mémorandum et barrez-vous, ouste !" (...) Nous approuvons la déclaration d'Alexis Tsipras au nom de Syriza, le 17 juin au soir, quand il a répondu par la négative à la proposition des Samaras et Vénizélos d'entrer au gouvernement, et a affirmé : "Notre proposition pour renverser le mémorandum constitue la seule solution viable pour la Grèce et l'Europe." (...) Le fait même que certains dirigeants des "partis du mémorandum" et de la Commission européenne parlent "d'assouplir" les conditions imposées à la Grèce indique deux choses. La première : que le mémorandum est inapplicable. La seconde : la ter-

reur que leur inspire la profondeur du rejet exprimé le 6 mai et le 17 juin. Mais le peuple grec n'a que trop souffert ! Il ne peut accepter ni le mémorandum ni le mémorandum "étalé dans le temps" que Samaras veut quémander auprès de la troïka. Un seul mot d'ordre : annulation pure et simple du mémorandum ! Ce qui pose plus que jamais la question urgente : unité pour annuler le mémorandum ! Ce combat n'est pas un combat isolé. C'est le combat des travailleurs et des peuples d'Europe contre les plans que la troïka prétend imposer (en particulier avec le nouveau traité de Bruxelles (...)). Plus que jamais, nous disons : unité pour l'annulation du mémorandum de la troïka !

Appel de 16 travailleurs et militants réunis à Nauplie le 20 juin

PORTUGAL

Le combat pour le retrait du mémorandum de la troïka



Des milliers de travailleurs ont manifesté à l'appel de la CGTP, le 16 juin, contre les mesures du gouvernement.

Correspondant

L'actuel gouvernement de Passos Coelho, gouvernement de coalition de deux partis de droite, le PPD et le CDS, a été constitué après les élections du 5 juin 2011, sur la base de l'application du mémorandum imposé par la troïka (FMI, BCE et Commission européenne) qui avait été signé par la direction du Parti socialiste. La nouvelle Assemblée de la République s'est prononcée pour son application. Un an après, le bilan est désastreux : le chômage atteint les 15 %, les nouveaux impôts n'ont pu empêcher que le « déficit public » se creuse, l'activité économique est en pleine récession, les nouvelles lois du travail précarisent à l'extrême les travailleurs, des dizaines de milliers de jeunes prennent de nouveau le chemin de l'émigration. Mais, la résistance contre la politique de ce gouvernement s'accroît au sein de la population. En témoignent les grandes manifestations du mois de février, la grève générale du 22 mars et l'actuelle mobilisation des enseignants contre le non-renouvellement de 25 000 contrats intérimaires.

Une crise politique majeure

L'opposition au mémorandum est majoritaire dans les rangs de la Confédération générale des travailleurs du Portugal (CGTP), mais également au sein de l'Union générale des travailleurs (UGT), et elle ouvre une crise majeure dans le Parti socialiste. Rappelons qu'il y a quelques semaines, Mario Soares, ex-président de la République et ex-responsable du Parti socialiste, se prononçait pour que le PS retire son soutien au mémorandum. Le 23 juin, à l'initiative du Comité pour l'interdiction des licenciements, a eu lieu à Lisbonne une rencontre pour le retrait du mémorandum de la troïka. Étaient présents : quarante militants de différentes organisations, notamment des Commissions de travailleurs de Caris, de Volkswagen, de l'enseignement, des organisations de quartier, avec la participation d'une délégation de militants syndicalistes de Madrid et d'un délégué mandaté par la commission exécutive de la CGT. Tout au long de la rencontre, la discussion s'est développée sur la politique suivie par

les directions des principales organisations politiques qui se réclament de la classe ouvrière et sur la nécessité d'impulser le combat pour que les organisations qui soutiennent le mémorandum de la troïka rompent avec lui et que l'unité se réalise autour de cette exigence. En conclusion, les participants ont décidé de poursuivre la bataille pour que toutes les organisations du mouvement ouvrier se prononcent pour le retrait du mémorandum de la troïka.

APPEL

« Nous décidons de nous constituer en Mouvement national pour le retrait du mémorandum de la troïka »

« Comme dans tous les pays d'Europe, des mobilisations se développent dans notre pays, car il n'est pas possible de maintenir un service national de santé, d'empêcher les licenciements de 25 000 enseignants, d'empêcher la destruction de l'école publique, de préserver tous les services publics, si l'on tourne le dos à la voie tracée par la révolution du 25 avril (1974 - NDLR). Cette voie est contradictoire avec la politique du gouvernement dictée et dirigée par la troïka (...). Les travailleurs et les peuples ont la capacité d'imposer l'unité de leurs organisations pour changer rapidement de politique (...). C'est pourquoi nous saluons l'appel des militants d'Allemagne qui nous invite à participer à une rencontre européenne dans la ville de Cologne pour trouver en commun les moyens d'action pour combattre pour le retrait du nouveau traité de Bruxelles et pour le retrait des mémorandums de la troïka dans les pays où ils s'appliquent. Pour continuer à développer cette bataille sur chaque lieu de travail, dans chaque syndicat ou commission de travailleurs, dans chaque organisation politique à laquelle nous appartenons, nous décidons de nous constituer en Mouvement national pour le retrait du mémorandum de la troïka, pour une politique véritablement socialiste. »

Extrait de l'appel adopté à l'unanimité (à l'exception du représentant de la CGTP, non mandaté) ■

BELGIQUE

Réunion à Liège de militants ouvriers et d'élus de diverses tendances contre la ratification du TSCG

« Nous sommes pour l'action commune contre la ratification du traité européen »

Correspondant

Le 23 juin 2012 à Liège, au siège de la FGTB (la confédération syndicale ouvrière belge), une réunion a rassemblé des responsables syndicaux et politiques contre la ratification du traité européen (TSCG).

Après plus de 500 jours sans gouvernement, la Belgique est dirigée par un gouvernement de coalition gauche et droite, présidé par le secrétaire général du PS belge, Elio Di Rupo, qui, le 2 mars 2012, a signé à Bruxelles avec vingt-quatre autres chefs d'Etat le TSCG. Cette signature a entraîné des réactions dans le Parti socialiste et dans la confédération syndicale FGTB.

La réunion qui s'est tenue au siège de la FGTB à Liège montre que des militants et des responsables politiques du PS s'opposent à cette signature et s'organisent contre la ratification.

Roberto Giarrocco, syndicaliste FGTB et militant de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, a présidé la réunion et a conclu son introduction par

cette question : « Comment empêcher le TSCG de passer ? »

Marc Goblet, président de la FGTB de la région de Liège, en précisant qu'il était membre du PS, a informé que son syndicat a pris position contre la ratification du traité car « si la règle d'or est inscrite dans la Constitution, cela pèsera sur les négociations syndicales. Pour la Belgique, ce sera un prétexte pour remettre en cause l'indexation des salaires sur la hausse des prix. Jusqu'à présent, on a pu la maintenir grâce aux négociations collectives. Avec le TSCG, ce sera impossible. C'est pour cela que l'on a décidé d'écrire à tous les parlementaires pour qu'ils ne votent pas la ratification du TSCG. »

Pierre Stassard, adjoint au maire PS de Liège, a indiqué qu'« il attendait beaucoup de la victoire de François Hollande aux élections pour rectifier le traité. Mais en attendant, il faudra aller vers la non-ratification. » Il précisait que « le PS de Liège est pour l'action commune ».

Rudy Janssens, secrétaire fédéral de la fédération des services publics de la FGTB de Bruxelles, a expliqué les raisons de son

engagement : « Je suis aussi au PS, j'ai signé contre la ratification du TSCG parce que je sais que c'est aux travailleurs qu'on va demander des sacrifices. J'étais déjà contre la Constitution européenne. Le TSCG va détruire tous les acquis sociaux et c'est cela le danger. J'ai un mandat des syndicats des administrations locales et régionales de Bruxelles. On m'a donné ce mandat syndical et je continuerai à le défendre. »

Albert Dal Pozzolo, pour le POI, et Hugues Miller, pour la cellule PCF d'Hayange, invités par les organisateurs de la réunion, ont informé de la campagne en France avec 60 000 signataires et la constitution des comités contre la ratification du TSCG, rassemblant des militants du POI, du PCF, du Front de gauche, des syndicalistes... pour organiser une manifestation nationale.

Les participants ont décidé d'élargir la campagne en s'adressant à la population, aux militants et aux députés pour qu'ils ne votent pas le traité européen. D'autres réunions sont planifiées. Une délégation participera à la rencontre européenne à Cologne le 30 juin.

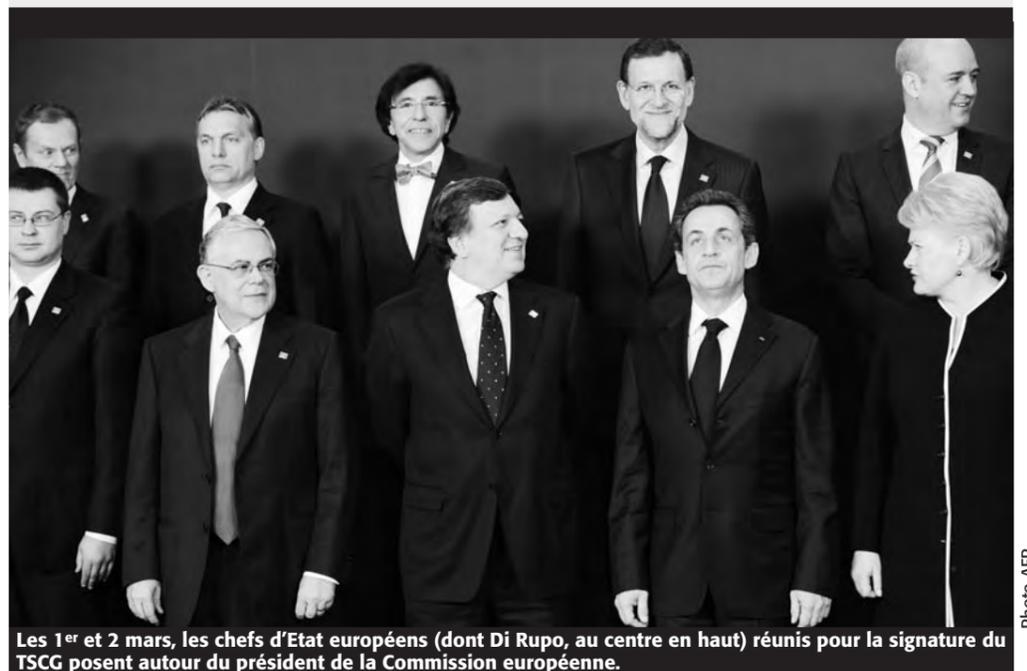
Le bureau de l'interrégionale wallonne de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) dénonce le TSCG et demande aux représentants politiques belges de ne pas le ratifier

« Ce traité représente une grave menace pour nos droits sociaux et démocratiques. Emboîté au Mécanisme européen de stabilité (MES), le TSCG créera un instrument juridique qui retirera aux Parlements nationaux (Chambres et Sénats) le droit de déterminer eux-mêmes les choix et orientations budgétaires ! La Commission européenne et le Conseil deviendront donc les lieux "postdémocratiques" où ces choix seront effectués.

Le traité va conférer aux institutions de l'Union européenne le pouvoir de sanctionner automatiquement les Etats membres qui tardent à renforcer les politiques antisociales déjà en cours : modération salariale (révision de l'index), privatisations, réductions des dépenses publiques, suppression des conventions collectives nationales, recul de l'âge de la pension... Le démantèlement des conquêtes que les travailleurs ont obtenues en 125 ans de luttes sociales — et par conséquent l'affaiblissement considérable

des organisations syndicales — est clairement programmé. Si ce traité passe, il sera bientôt illégal et anticonstitutionnel de revendiquer le maintien ou la récupération de nos droits.

Pour toutes ces raisons, le bureau de l'interrégionale wallonne de la FGTB demande aux représentants politiques belges de ne pas ratifier le pacte budgétaire qui entraînerait la Belgique et toute l'Union européenne dans l'austérité, la récession, la régression sociale et l'explosion du chômage. Il demande également aux parlementaires d'empêcher l'adhésion de la Belgique au "two-pack" lors du Conseil des ministres européens des 28 et 29 juin. Ce two-pack vise à faire passer la "règle d'or" du TSCG par la voie de deux règlements européens qui seraient directement applicables, indépendamment du vote sur le traité. Nous n'acceptons pas que le suffrage universel soit vidé de son contenu. »



Les 1^{er} et 2 mars, les chefs d'Etat européens (dont Di Rupo, au centre en haut) réunis pour la signature du TSCG posent autour du président de la Commission européenne.

TUNISIE

Oum Larayes : les habitants empêchent le président de parler



Manifestation de chômeurs et de mineurs d'Oum Larayes, le 20 avril dernier, devant le ministère du Travail, à Tunis.

Correspondant

C'est dans le bassin minier de Gafsa, région sinistrée où le taux de chômage des jeunes dépasse largement les 40 % et où la question de l'emploi, comme le rappelle le syndicaliste Adnane Hajji, « n'a pas trouvé de solution avec l'actuel gouvernement, malgré les multiples rounds de négociations » que le président provisoire de la République a entrepris une tournée pré-électorale. « Il n'y a pas de solutions magiques pour remédier à la pauvreté et à la marginalisation, mais il y a plutôt des solutions équitables », a-t-il déclaré. Mais les travailleurs du bassin minier, comme le lui ont rappelé les habitants de la localité de Oum Larayes, réclament toujours la reconnaissance de leur droit à une vie digne par le travail. Devant la maison de la culture où il devait prendre la parole, des citoyens se sont massés, scandant leurs revendications pour l'emploi et ont empêché le président de la République, Moncef Marzouki, de prendre la parole. Le secrétaire général de l'union régionale de Gafsa de l'UGTT, Moha-

med Sghaier Miraoui, comme le responsable syndical de Redeyef, Adnane Hajji, dénoncent une visite présidentielle « qui n'a apporté aucune solution aux véritables problèmes qui se posent en matière de développement et d'emploi ». « Il s'agit d'une action de propagande politique dont l'objectif n'est nullement de rechercher des solutions aux préoccupations des citoyens », précise Adnane Hajji.

Une visite présidentielle "qui n'a apporté aucune solution aux véritables problèmes"

Alors même qu'aucune ligne de la Constitution n'a été rédigée, tout l'appareil politique des partis de la coalition est mobilisé pour préparer les élections législatives, faisant fi des mobilisations sociales dans tous les secteurs professionnels, tant publics que privés, pour la création d'emplois et la reconnaissance des droits des travailleurs, notamment l'emploi des diplômés chômeurs et la titularisation des travailleurs précaires.

SYRIE

“Vers une guerre civile sans fin” (Le Monde)

Les grandes puissances estiment que, depuis mars 2011, 15 000 Syriens seraient morts. La Syrie reconnaît avoir abattu un avion turc qui volait dans son espace aérien. Les pressions s'exercent sur la Russie afin qu'elle participe à la mise à l'écart de Bachar el-Assad. Le quotidien *Le Monde* (25 juin) titre : « Vers une guerre civile sans fin en Syrie. » Les « observateurs » de l'ONU en Syrie ont suspendu leur mission. Selon le même quotidien : « Les insurgés ne se contentent plus de se défendre, ils multiplient les attaques jusque dans le centre de Damas. »



Toute la région est menacée

« L'Armée syrienne libre » multiplie en effet les attentats. Le peuple syrien est soumis à ce déchaînement de violence de part et d'autre. Le pays est au bord de la dislocation. L'ingérence des grandes puissances pousse dans cette voie. Toute la région est menacée. Le Soudan, divisé en deux entre le Nord et le Sud sous l'égide de l'ONU, est en guerre pour le contrôle des zones pétrolières. La guerre civile en Syrie

a déjà débordé au Liban où des affrontements ont eu lieu. Après l'intervention des grandes puissances en Libye, le pays est totalement disloqué et livré aux milices de toutes sortes. La même situation prévaut chez son voisin du sud, le Mali — divisé entre le Nord et le Sud — et où s'affrontent différentes milices. Toute la région sahélienne est menacée, notamment l'Algérie. Une intervention « humanitaire » des grandes puissances en Syrie précipiterait tout le Moyen-Orient dans le chaos. Lucien GAUTHIER ■

Egypte

“Une révolte populaire ne serait contrôlable ni par l'armée ni par une force politique”

(un responsable des Frères musulmans)

Correspondant

L'élection présidentielle sous tutelle de l'armée a débouché sur la désignation du représentant des Frères musulmans comme président. L'annonce des résultats était prévue pour le 21 juin. La Haute Commission électorale n'a eu de cesse d'en repousser la date et de laisser planer le doute sur le résultat final. Les Frères musulmans ont mobilisés leurs sympathisants, place Tahrir, au Caire, cinq jours durant.

Vu le taux d'abstention officiellement déclaré (50 %), la moitié des électeurs ont refusé de choisir entre le retour de Chafic, dernier Premier ministre de Moubarak, et l'élection du représentant de la Confrérie, Mohamed Morsi. A peine plus d'un quart des électeurs inscrits lui ont donné leur voix, ce qui représente une perte considérable de voix par rapport aux législatures de novembre-décembre 2011.

Au premier tour déjà, deux inscrits sur trois avaient refusé de voter pour les anciens du régime (le général Chafic et Amr Moussa) et pour les candidats islamistes (Frères ou anciens Frères musulmans). Outre l'abstention massive (58 %), la « surprise » de ce premier tour furent les 4 739 983 voix de Hamdine Sabahi, le nassérien de gauche, plaçant celui-ci en troisième position nationalement, et en tête au Caire, à Alexandrie et dans nombre de villes industrielles.

IL FALLAIT ÉCARTER OU ÉTOUFFER TOUTE CANDIDATURE INDÉPENDANTE

Tout avait été fait pour polariser les élections sur les candidats liés au régime et sur les islamistes. Il fallait à tout prix interdire à la population laborieuse et la jeunesse, qui se sont soulevés pour chasser Moubarak et en finir avec le régime militaire, de se regrouper autour d'un candidat. Il fallait empêcher les centaines de milliers de travailleurs qui ont fait grèves, sit-in et manifestations pour leurs revendications et contre la corruption institutionnalisée de voter pour un candidat qui ne soit ni lié au régime ni islamiste.

Le peuple exigeait que les anciens responsables du régime Moubarak et du Parti national démocratique (PND) dissous ne puissent pas prétendre à une fonction officielle nouvelle. Le Conseil suprême des forces armées (CSFA) a fini



Le Caire, Place Tahrir, le 21 juin.

par ratifier la loi votée dans ce sens par le Parlement, mais les magistrats de la Cour constitutionnelle, dont la plupart des membres ont été nommés par le CSFA, l'ont invalidée et autorisé la candidature du général Chafic. Provocation. D'un autre côté, alors qu'ils avaient décidé, après avoir obtenu près de la moitié des sièges au Parlement, de ne pas viser la présidence, les Frères musulmans ont tout fait pour présenter leur candidat. Il fallait écarter ou étouffer toute candidature indépendante. Quelques jours avant le second tour de l'élection, la chambre basse du Parlement, largement dominée par la Confrérie, a été invalidée par la justice. Le jour même de l'élection, le CSFA a publié une déclaration constitutionnelle par laquelle il s'arroge le pouvoir législatif et budgétaire et se donne les moyens de contrôler la rédaction de la future Constitution. Le lendemain, il installait un Conseil de défense nationale qui devrait assurer seul le contrôle sur les affaires militaires.

MORSI S'EST ENGAGÉ À RESPECTER LES ACCORDS INTERNATIONAUX SIGNÉS PAR L'ÉGYPTE

Après l'annonce des résultats, dimanche 24 juin au soir, le maréchal Hussein Tantawi, chef du CSFA, a fait savoir qu'il avait félicité Mohamed Morsi. De son côté, Morsi a rendu hommage aux militaires et a affirmé : « L'unité nationale est le seul moyen de sortir de ces temps difficiles. » Il a également été félicité par

Barack Obama. Morsi s'est engagé à respecter les accords internationaux signés par l'Égypte, et tout particulièrement le traité de paix israélo-égyptien de 1979. Dimanche 24 juin, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a souligné qu'Israël espère « poursuivre la coopération avec le gouvernement égyptien sur la base du traité de paix » qui est de « l'intérêt commun des deux peuples et contribue à la stabilité régionale ». Depuis la signature de l'accord, l'armée égyptienne reçoit une aide annuelle américaine de 1,3 milliard de dollars. Cela n'est pas sans liens avec l'empire industrialo-agro-militaire à la tête duquel elle se trouve.

Le conflit à propos du pouvoir entre les militaires et la Confrérie est loin d'être clos, mais une chose est certaine : leurs décisions sont dictées par l'effroi qui les hante tous, militaires, Confrérie, impérialisme, et qu'exprime lucidement le numéro deux des Frères musulmans, Khairat el-Shater, le riche homme d'affaires, quand il prévient : « L'Égypte risque d'être plongée dans un état de confusion qui pourrait s'accompagner d'émeutes de la faim. La situation économique n'a cessé de se dégrader au cours des derniers mois, 40 % de la population vivent sous le seuil de pauvreté et le pays compte 12 millions de chômeurs. Une telle révolte populaire ne sera contrôlable ni par l'armée ni par quelque force politique que ce soit. Elle risquerait d'entraîner une vague d'instabilité dans tout le Moyen-Orient. »

Publications

“Dialogue”, n° 29, vient de paraître

La volonté de créer « deux États » sur le territoire de la Palestine historique est la réponse officielle au conflit qui ravage depuis plusieurs décennies la Palestine.

Pour les gouvernements américains successifs, l'ONU et, à leur traîne, l'Union européenne, cela répond à un objectif politique : imposer, coûte que coûte, de manière définitive et sous couvert de pseudos « plans de paix » la partition de la Palestine, c'est-à-dire la séparation physique des populations qui vivent entre la Méditerranée et le Jourdain, ce qui implique la ségrégation territoriale des Palestiniens. La revue *Dialogue* soumet cette question à la discussion de ses lecteurs : en quoi des populations de diverses origines ne pourraient-elles pas vivre ensemble avec les mêmes droits, si ce n'est au nom d'intérêts politiques bien matériels ?



U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

ÉTATS-UNIS (I)

“Les nouvelles économiques sont de pire en pire”

Le pétrole plonge sous le seuil des 80 dollars à New York après avoir perdu près du tiers de sa valeur dans un contexte de craintes persistantes pour la zone euro et de mauvais indicateurs économiques des deux côtés de l'Atlantique. « Les nouvelles économiques sont de pire en pire », note un analyste. Mercredi 20 juin, la Banque centrale des Etats-Unis (Fed) a fait part de l'abaissement de ses prévisions de croissance pour l'économie américaine et a revu en hausse ses prévisions de chômage, alors que l'économie de la zone euro enregistrait sa plus forte contraction depuis trois ans au deuxième trimestre. « La récession représente la plus grande menace », a rappelé James Williams, de WTRG Economics.

ARGENTINE

Grève de camionneurs, nouvelle mobilisation le 27 juin

Une grève de camionneurs provoque un début de pénurie d'essence en Argentine. Une nouvelle mobilisation aura lieu le 27 juin, a annoncé Hugo Moyano, secrétaire général de la CGT (8 millions d'adhérents). « Mercredi prochain, il y aura une grève générale (des camionneurs) et une mobilisation place de Mai (où se trouve le siège la présidence) contre l'impôt sur le travail », a-t-il ajouté, en référence à l'impôt sur le revenu dont il exige une baisse. Un ajustement salarial de 25,5 % a déjà été obtenu à l'issue d'une négociation entre le syndicat des camionneurs et le patronat. Le gouvernement de la présidente de la République, Cristina Kirchner, contrainte de quitter le sommet de l'ONU Rio + 20 à cause de cette grève, avait annoncé qu'il poursuivrait au pénal à la fois les entreprises de transport impliquées et les dirigeants du syndicat des camionneurs (250 000 adhérents).

CHIFFRE

15

C'est le nombre de grandes banques occidentales actives sur les marchés mondiaux, dégradées par l'agence Moody's, parmi lesquelles les américaines Bank of America et Citigroup, et les françaises BNP Paribas, Crédit agricole et Société générale, considérées comme gravement plombées par leurs opérations spéculatives.

ITALIE

Chantage

Dans un entretien accordé à plusieurs journaux européens, le chef du gouvernement italien, Mario Monti, a menacé les peuples du pire s'ils ne se pliaient pas aux diktats de l'Union européenne. Si l'Union européenne échouait à trouver un accord au sommet des 28 et 29 juin à Bruxelles, elle deviendrait la proie des spéculateurs, a-t-il déclaré. « Il y aurait des attaques spéculatives de plus en plus fortes sur certains pays, et un harcèlement des pays les plus faibles. »

Photo AFP



Manifestation des mineurs à Langreo, le 18 juin 2012.

Espagne : marche des mineurs à Madrid, le 11 juillet prochain

Après la grève de tous les bassins miniers le 18 juin, les organisations syndicales ont décidé d'organiser une marche en partant de tous les bassins miniers, qui doit arriver à Madrid le 11 juillet. Entre-temps, le mercredi 20 juin, dans une situation où le gouvernement semble avoir perdu le nord, où les institutions financières internationales envisagent l'imposition d'un mémorandum de « sauvetage » à l'image de celui imposé en Grèce, cinquante-sept manifestations se sont déroulées dans les principales villes du pays à l'appel des confédérations Union générale du travail (UGT) et Commissions ouvrières (CCOO), contre la réforme du Code du travail et contre les coupes budgétaires. Mais la seule perspective qu'offrent les secrétaires généraux de ces

confédérations, c'est une consultation populaire à l'automne pour juger la politique du gouvernement. Quant à Rubalcaba, le secrétaire général du PSOE, il a, avec les autres députés du Parti socialiste espagnol, voté pour la ratification du nouveau traité européen, ce jeudi 21 juin aux Cortes. Rappelons qu'en septembre 2011 déjà, le gouvernement Zapatero avait modifié la Constitution pour y introduire la « règle d'or », dans un consensus avec le Parti populaire de Rajoy. De nombreux militants et de nombreuses instances s'adressent aux dirigeants des confédérations, pour dire en substance : « Qu'est-ce qu'on attend pour convoquer une véritable grève générale pour porter un coup d'arrêt à la politique du gouvernement ? Les travailleurs sont prêts. »

GRÈCE

“Si la banque ATE saute, tout le système saute avec...”

Les banques grecques, qui ont vu s'envoler deux tiers de leurs dépôts (70 milliards d'euros) en deux ans, ont, au cours de la seule semaine dernière, vu leurs caisses se vider de plusieurs milliards d'euros supplémentaires. Un début de « bank run » (panique bancaire) dans une agence en Crète a été évité de justesse et l'information est restée cachée par crainte de contagion. Le Fonds européen de stabilité financière (FESF) avait pourtant déjà versé aux quatre principales banques (BNG, Alpha Bank, Eurobank, Banque du Pirée), considérées porteuses d'un risque « systémique » en cas de défaillance, un acompte de 18 milliards d'euros sur leur recapitalisation prévue. La nomination au poste de ministre des Finances du « socialiste » Vassilis Rapanos, jusqu'alors patron de la Banque nationale de Grèce (BNG), premier établissement du pays, est évidemment bien accueillie par le milieu bancaire.

« Au moins, nous aurons pour ministre un homme qui connaît les banques et qui va faire en sorte de les aider plutôt que de les combattre », se réjouit un banquier. Parmi les dossiers explosifs : celui de la banque agricole ATE. Croulant sous les créances pourries, la banque a fait l'objet d'au moins deux recapitalisations et a présenté en 2011 un plan de restructuration qui prévoit une réduction de ses coûts de 25 %, via notamment des fermetures d'agences et des coupes dans ses effectifs. « Toute solution devra impliquer, d'une manière ou d'une autre, une séparation entre les bons et les mauvais actifs », via la création d'une « structure de cantonnement » (qui s'ajoutera évidemment à la charge que le nouveau gouvernement voudra faire supporter aux travailleurs et au peuple grecs), estime une source bancaire. « Le FMI suit cette question avec beaucoup d'attention, confirme une autre source, car si ATE saute, tout le système saute avec... »

ÉTATS-UNIS (II)

Républicains et démocrates unis au Sénat pour tailler dans les subventions agricoles et les aides alimentaires

Le Sénat américain vient d'adopter une loi de financement de l'agriculture qui réduit les subventions de façon drastique. Ce projet de loi établit les financements des programmes agricoles et d'aides alimentaires pour les cinq prochaines années. Il taille sans scrupules dans les subventions, met un terme à des versements aux agriculteurs, quelles que soient leurs cultures, et révisé le programme des bons alimentaires. Les dépenses pour les bons alimentaires ont augmenté ces cinq dernières années, du fait de la crise, et 46 millions d'Américains vivent aujourd'hui grâce à ces coupons qui peuvent être échangés au supermarché contre de la nourriture. « C'est un grand jour dans l'histoire récente du Sénat », a lancé le chef de la minorité républicaine à la Chambre haute, Mitch McConnell. La présidente de la commission de l'Agriculture du Sénat, la démocrate Debbie Stabenow, a estimé que le texte était « la plus importante réforme de l'agriculture depuis des décennies ».

PARAGUAY

Coup d'Etat

Au terme d'un jugement sommaire, le Sénat paraguayen a destitué le président Fernando Lugo dont l'élection, en 2008, avait mis un terme aux soixante-deux ans de domination du Parti « Colorado » du macabre dictateur Alfredo Stroessner. Dans une note officielle, l'Union des nations sud-américaines (Unasul), qui regroupe l'Argentine, le Brésil, la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Equateur, la Guyane, le Paraguay, le Pérou, le Surinam, l'Uruguay et le Venezuela, condamne en cela « une menace contre l'ordre démocratique ». Les Etats-Unis, au contraire, ont immédiatement reconnu comme nouveau président l'ancien vice-président, Federico Franco. Après le Honduras en 2009, c'est le deuxième coup d'Etat dans un pays des Amériques sous la présidence Obama. Une déclaration du courant O Trabajo du Parti des travailleurs du Brésil rappelle que « les accusations formelles contre Lugo – permettre des manifestations de jeunes soldats, soumettre les soldats aux “paysans sans terre”, ne pas suffisamment combattre les groupes de paysans armés, en plus de la “mauvaise gestion” –, confirme le contenu social de sa destitution. L'épisode au cours duquel onze “sans terres” et six policiers ont été tués, n'a été qu'un prétexte. C'est un fait, en même temps que Lugo tombe, victime de sa propre politique d'alliance avec des secteurs oligarchiques et patronaux. » La déclaration en tire comme conclusion que « lorsque les peuples réaffirment leur volonté de récupérer leur souveraineté et contrôler les richesses nationales, par la réforme agraire et les renationalisations, ils ne peuvent compter que sur leurs propres forces pour aller de l'avant dans la réalisation de leurs aspirations sociales et nationales ». Un Front de défense de la démocratie, rassemblant les organisations paysannes, syndicales, étudiantes et celle des « sans-toit », a été créé pour organiser la résistance.

GRANDE-BRETAGNE

Les médecins en grève pour défendre leurs retraites

Photo AFP



Pour la première fois depuis 37 ans, les médecins britanniques étaient en grève jeudi 21 juin, pour protester contre la réforme de leurs retraites, à l'appel du syndicat British Medical Association (BMA). Les quatre cinquièmes des hôpitaux étaient en grève et, selon les estimations de la BMA, plus d'un médecin de ville sur deux. Le syndicat, qui compte 100 000 adhérents et représente les deux tiers des médecins britanniques, dénonce les projets « totalement injustifiés » du gouvernement de porter à 68 ans l'âge de leur départ à la retraite et d'augmenter leurs cotisations. Le secrétaire d'Etat à la Santé, Andrew Lansley, a dénoncé ce mouvement qui, selon lui, pourrait conduire à annuler 30 000 opérations, ajoutant, avec la plus grande hypocrisie : « Je ne vois pas quel bénéfice il y a à pénaliser les patients. » « Personne ne se réjouit de causer de la gêne aux patients et je sais que de nombreux médecins ont pris cette décision à contrecœur, mais le gouvernement ne nous laisse pas d'autre choix », a répliqué le président de la BMA, Hamish Meldrum, à propos de cette grève des médecins.